



mercredi 22 mars 2017

Les grands titres:

- Face aux besoins, les eaux usées représentent une ressource précieuse, selon l'ONU
- En 2040, un enfant sur quatre vivra dans des zones où les ressources en eau seront très limitées, selon l'UNICEF
- RDC : les violations des droits de l'homme ont augmenté de 30% en 2016, selon l'ONU
- La CPI condamne le Congolais Jean-Pierre Bemba à un an de prison pour subornation de témoins
- RDC : les besoins humanitaires dépassent la capacité d'intervention dans la province du Tanganyika, selon l'ONU
- Centrafrique : une experte salue les avancées vers la paix et l'Etat de droit malgré une situation toujours fragile
- L'humanité au cœur des préparatifs de la première Conférence sur les océans
- Guinée : malgré des progrès, des lacunes subsistent dans la lutte contre l'impunité, selon l'ONU
- À Juba, le chef du maintien de la paix de l'ONU appelle à une solution politique pour la crise au Soudan du Sud
- L'AIEA organise une réunion sur la lutte contre le cancer dans les pays en développement

Face aux besoins, les eaux usées représentent une ressource précieuse, selon l'ONU



station de traitement des eaux usées à Manille, aux Philippines. Photo: Danilo Pinzon / Banque mondiale

22 mars - Face à la hausse constante de la demande en eau à travers le monde, un recours plus systématique au recyclage des eaux usées paraît inéluctable, estime le Rapport mondial des Nations Unies présenté mercredi à Durban, en Afrique du Sud.

Selon ce rapport de l'ONU-Eau intitulé '[Les eaux usées, une ressource inexploitée](#)' et coordonné par le [Programme mondial d'évaluation des ressources en eau](#) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les eaux usées pourraient constituer « un nouvel or noir ».

« Les eaux usées représentent une ressource précieuse dans un monde où l'eau douce disponible est limitée et la demande en hausse », déclare Guy Rider, Président de l'ONU-Eau et Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT). « Chacun doit faire sa part pour atteindre l'Objectif de développement durable consistant à diviser par deux le niveau des eaux usées non traitées et promouvoir la réutilisation d'une eau sûre d'ici 2030. Il s'agit de gérer l'eau avec soin et de recycler celle qui est rejetée par les ménages, les usines, les fermes et les villes. Nous



devons tous recycler davantage les eaux usées pour satisfaire les besoins d'une population en augmentation et préserver les écosystèmes ».

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a jugé pour sa part « essentiel d'accroître l'acceptation sociale de l'utilisation des eaux usées afin de favoriser le progrès dans ce sens ».

Un enjeu pour la santé et l'environnement

Aujourd'hui encore, une bonne part des eaux usées est rejetée dans la nature sans être ni collectée ni traitée. C'est particulièrement vrai dans les pays à faible revenu qui traitent en moyenne 8% des eaux usées, contre 70% dans les pays à haut revenu. De fait, dans de nombreuses régions, des eaux chargées de bactéries, de nitrates, de phosphore ou de solvants se déversent dans les cours d'eau, les lacs et pour finir, dans les océans, avec des conséquences graves pour l'environnement et la santé humaine.

Or, le volume des eaux à traiter devrait encore augmenter de manière significative dans les années à venir, notamment dans les villes à forte croissance démographique des pays en développement. Le traitement des eaux usées est l'un des plus grands défis associés au développement de l'habitat informel (bidonvilles) dans le monde en développement.

La pollution aux pathogènes, issus des déjections humaines ou animales, affecte près d'un tiers des rivières en Amérique latine, en Asie et en Afrique, mettant la vie de millions de personnes en danger. En 2012, 842.000 décès étaient liés à une eau contaminée et des installations sanitaires inadaptées dans les pays à faible et moyen revenu. L'absence de traitement favorise aussi la propagation de certaines maladies tropicales telles que la dengue et le choléra.

Les solvants et autres hydrocarbures produits par les activités industrielles et minières ainsi que les rejets de nutriments (azote, phosphore et potassium) issus de l'agriculture intensive et des déchets animaux accélèrent l'eutrophisation des sources d'eau douce et les aires marines. On estime aujourd'hui à 245.000 km² la superficie des écosystèmes marins affectés par ce phénomène. Le déversement de ces eaux polluées favorise également la prolifération des algues nuisibles qui ont pour effet un recul de la biodiversité.

Des égouts jusqu'au robinet

L'eau recyclée représente une ressource encore largement sous-exploitée qui peut être réutilisée de très nombreuses fois. Aux Etats-Unis, on estime ainsi que l'eau des plus grands fleuves qui traversent le pays a été utilisée vingt fois avant d'atteindre la mer.

C'est dans l'agriculture que l'utilisation des eaux usées est aujourd'hui la plus répandue. Mais cette pratique se heurte à des problèmes sanitaires lorsque l'eau contient des pathogènes qui peuvent contaminer les cultures. Le défi consiste donc à passer de l'irrigation informelle à une utilisation planifiée et sécuritaire, comme c'est le cas en Jordanie depuis 1977 : 90% des eaux usées traitées y sont utilisées pour l'irrigation. En Israël, près de la moitié des terres irriguées le sont avec une eau recyclée.

Dans le domaine industriel, de grandes quantités d'eau peuvent également être réutilisées, par exemple dans les processus de refroidissement ou de chauffage, au lieu d'être rejetées dans l'environnement. En 2020, on estime que le marché du traitement des eaux industrielles devrait augmenter de 50%.

Même si la pratique est plus marginale, l'eau traitée peut aussi servir à alimenter le réseau d'eau potable. La capitale de la Namibie, Windhoek, en fait l'expérience depuis 1969. Pour faire face aux pénuries récurrentes, la ville a mis en place des infrastructures qui traitent jusqu'à 35% des eaux usées qui viennent ensuite alimenter les réserves d'eau potable. Les habitants de Singapour ou de la ville de San Diego (Etats-Unis) boivent également une eau recyclée.

Un tel processus peut rencontrer la résistance des populations, réticentes à l'idée de boire une eau considérée comme souillée. Un projet de réutilisation de l'eau pour l'irrigation et les fermes aquacoles en Egypte, mis en place dans les années 1990, a ainsi échoué faute de soutien de la population.

Un gisement de matières premières

Alternative à l'eau fraîche, les eaux usées constituent aussi un gisement potentiel de matières premières. L'évolution des techniques de traitement permet désormais de récupérer certains nutriments, comme le phosphore et les nitrates, dans les eaux d'égouts ou les boues d'épuration. On estime que 22% de la demande mondiale en phosphore pourrait être satisfaite grâce au traitement des urines et des excréments humains. Déjà, certains pays, comme la Suisse, imposent la récupération de certains nutriments comme le phosphore.

La production de biogaz est également envisageable à partir de l'énergie chimique contenue dans les substances organiques des eaux usées. Au Japon, le gouvernement s'est donné comme objectif la récupération de 30% d'énergie à partir des eaux usées d'ici 2020.

Si de telles technologies avancées sont hors de portée des pays en développement, des solutions de traitement à bas coût existent. Elles ne permettent pas d'obtenir une eau potable mais peuvent produire une ressource valable pour d'autres usages, comme l'irrigation. Par ailleurs, la vente des matières premières issues des eaux usées est un moyen de faire baisser davantage les coûts de traitement de l'eau.

En 2040, un enfant sur quatre vivra dans des zones où les ressources en eau seront très limitées, selon l'UNICEF



Photo
Imal Hashemi/Taimani Films/Banque mondiale

22 mars - Près de 600 millions d'enfants – soit un enfant sur quatre à l'échelle mondiale – vivront, d'ici à 2040, dans des zones où les ressources en eau seront extrêmement limitées, d'après un rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) publié mercredi à l'occasion de la [Journée mondiale de l'eau \(\(22 mars\)\)](#).

Intitulé '[Soif d'avenir: l'eau et les enfants face aux changements climatiques](#)', le rapport examine les menaces qui pèsent sur la vie et le bien-être des enfants du fait de l'épuisement des sources d'eau salubre, ainsi que la contribution des changements climatiques à l'intensification de ces risques dans les années à venir.

« L'eau est essentielle ; sans elle, il n'y a pas de croissance », a déclaré dans un communiqué le Directeur général de l'UNICEF, [Anthony Lake](#). « Mais dans le monde entier, des millions d'enfants n'ont pas accès à l'eau salubre, ce qui met en péril leur existence, nuit à leur santé et compromet leur avenir. Cette crise ne cessera de s'aggraver si nous ne prenons pas dès maintenant des mesures collectives », a-t-il prévenu.

D'après le rapport, 36 pays connaissent actuellement des niveaux extrêmement élevés de stress hydrique, situation qui se produit lorsque la demande d'eau dépasse nettement les réserves renouvelables d'eau disponibles. La hausse des températures, la montée du niveau de la mer, la multiplication des inondations et des sécheresses et la fonte des glaces nuisent à la qualité et à la quantité d'eau disponible, ainsi qu'aux systèmes d'assainissement.

L'accroissement de la population, l'augmentation de la consommation d'eau et la hausse de la demande due en grande partie à l'industrialisation et à l'urbanisation épuisent peu à peu les ressources en eau de la planète. Dans de nombreuses régions, des conflits menacent également l'accès à l'eau salubre des enfants.

Tous ces facteurs obligent les enfants à utiliser de l'eau insalubre, ce qui les expose à des maladies potentiellement mortelles, comme le choléra et la diarrhée. Dans les zones en proie à la sécheresse, de nombreux enfants consacrent plusieurs heures par jour à la collecte de l'eau, ce qui les prive de la possibilité d'aller à l'école. Les filles en particulier courent alors le risque d'être agressées.

D'après le rapport, les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables seront les plus durement touchés par l'aggravation du stress hydrique, alors que des millions d'entre eux vivent déjà dans des zones où ils n'ont qu'un accès restreint à l'eau salubre et à l'assainissement.

Intégrer les changements climatiques dans la gestion de l'eau

Selon l'UNICEF, il est possible d'éviter que les changements climatiques se répercutent sur les sources d'eau.

Afin d'atténuer les effets des changements climatiques sur la vie des enfants, le rapport recommande notamment aux gouvernements de se préparer à l'évolution des ressources et de la demande d'eau, de prendre en compte les risques climatiques dans tous les services et politiques liés à l'eau et à l'assainissement.

Le rapport recommande également aux collectivités de coopérer avec les entreprises pour prévenir la contamination et l'épuisement des sources d'eau salubre et d'envisager des moyens de diversifier les sources d'eau et d'accroître leur capacité à stocker de l'eau en toute sécurité.

« Face à l'évolution du climat, nous devons modifier la façon dont nous aidons les plus vulnérables », a expliqué M. Lake. « Préserver leur accès à l'eau salubre est l'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir ».

RDC : les violations des droits de l'homme ont augmenté de 30% en 2016, selon l'ONU



Des manifestants sur l'échangeur routier de Limete, à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC).
Photo: [Habibou Bangre / IRIN](#)

22 mars - A l'occasion d'un débat interactif au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève sur la situation en République démocratique du Congo (RDC), deux hauts responsables des Nations Unies ont souligné que les violations des droits de l'homme avaient augmenté de 30% en 2016 par rapport à l'année précédente dans ce pays.

Lors de ce débat, le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Andrew Gilmour, a précisé que cette augmentation était due aux restrictions imposées à l'espace démocratique et à la résurgence de l'activité des groupes armés.

« L'évolution politique et sécuritaire en République démocratique du Congo au cours des derniers mois a alimenté une augmentation significative des violations des droits de l'homme, dont je demeure gravement préoccupé », a renchéri le Représentant spécial du Secrétaire général pour la RDC et chef de la Mission de stabilisation des Nations Unies en RDC (MONUSCO), Maman Sidikou.

Il a indiqué que la MONUSCO restait « pleinement engagée dans la protection et la promotion des droits de l'homme et de l'espace politique » et était en contact avec les autorités compétentes « pour veiller à ce que les auteurs de violations des droits de l'homme rendent des comptes pour leurs actes et soient traduits en justice ».

« Dans le contexte des défis auxquels est confrontée la RDC, nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC et les institutions concernées pour promouvoir et renforcer le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité », a dit M. Sidikou.

Il a également noté « le bon niveau de coopération militaire » entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et la MONUSCO visant à neutraliser les groupes armés et à créer un environnement protecteur pour tous dans l'est du pays.

« En outre, la MONUSCO apporte son soutien à la Police nationale congolaise (PNC) grâce à des formations sur les droits de l'homme et des mesures de renforcement des capacités liées au contrôle des foules », a-t-il ajouté, précisant que ces efforts « ont connu des résultats tangibles ces derniers mois ».

La CPI condamne le Congolais Jean-Pierre Bemba à un an de prison pour subornation de témoins



Jean-Pierre Bemba dans la salle d'audience de la Cour pénale internationale (CPI) le 21 juin 2016. La CPI a déclaré le 19 octobre 2016, M. Bemba et quatre autres accusés coupables de plusieurs atteintes à l'administration de la justice. Photo: CPI

22 mars - La [Cour pénale internationale \(CPI\)](#) a condamné mercredi l'ancien Vice-président congolais Jean-Pierre Bemba Gombo à un an de prison et à 300.000 euros d'amende pour subornation de témoins dans son procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le 19 octobre 2016, la CPI avait déclaré M. Bemba et quatre autres accusés (Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu, et Narcisse Arido) coupables de plusieurs atteintes à l'administration de la justice, en lien avec les faux témoignages livrés par des témoins de la défense dans une autre affaire concernant Jean-Pierre Bemba devant la CPI.

En juin 2016, dans cette autre affaire, la CPI avait condamné Jean Pierre Bemba à 18 ans d'emprisonnement pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en République centrafricaine en 2002-2003, a rappelé la CPI dans un communiqué de presse.

Peines prononcées :

Jean-Pierre Bemba Gombo a été condamné à une peine additionnelle d'une année d'emprisonnement. Aucune déduction du temps déjà passé en détention n'a été ordonnée. La Chambre a ordonné que l'intéressé purge cette peine à la suite de celle prononcée à son encontre dans l'affaire principale. Elle a également condamné Jean-Pierre Bemba à une amende de 300.000 euros, qu'il devra verser à la Cour dans un délai de 3 mois à compter de la décision relative à la peine, et qui sera ensuite transférée au Fonds au profit des victimes.

Aimé Kilolo Musamba a été condamné à une peine totale de 2 ans et 6 mois d'emprisonnement, dont a été déduit le temps qu'il a déjà passé en détention depuis son arrestation le 23 novembre 2013 jusqu'à la date de sa mise en liberté provisoire le 22 octobre 2014. La Chambre a suspendu l'exécution du reste de la peine pour une période de trois ans, de sorte que la peine ne prenne pas effet si Aimé Kilolo s'acquitte de l'amende infligée par la Chambre, et à moins qu'il ne commette, pendant cette période et en quelque lieu que ce soit, une nouvelle infraction passible d'une peine d'emprisonnement, y compris toute atteinte à l'administration de la justice. Enfin, la Chambre a condamné Aimé Kilolo à une amende de 30.000 euros, qu'il devra verser à la Cour dans un délai de trois mois à compter de la décision relative à la peine, et qui sera ensuite transférée au Fonds au profit des victimes.

Jean-Jacques Mangenda Kabongo a été condamné à une peine totale de 2 ans d'emprisonnement, dont a été déduit le temps qu'il a déjà passé en détention depuis son arrestation le 23 novembre 2013 jusqu'à la date de sa mise en liberté provisoire le 31 octobre 2014. La Chambre a suspendu l'exécution du reste de sa peine pour une période de trois ans, de sorte que la peine ne prenne pas effet à moins qu'il ne commette pendant cette période et en quelque lieu que ce soit une nouvelle infraction passible d'une peine d'emprisonnement, y compris toute atteinte à l'administration de la justice.

Narcisse Arido a été condamné à une peine totale de 11 mois d'emprisonnement, dont a été déduit le temps qu'il a déjà passé en détention depuis son arrestation le 23 novembre 2013 jusqu'à la date de sa mise en liberté provisoire le 22 octobre 2014. La durée de la peine prononcée étant égale au temps qu'il a déjà passé en détention, la Chambre a considéré que la peine d'emprisonnement était purgée.

Fidèle Babala Wandu a été condamné à une peine totale de 6 mois d'emprisonnement, dont a été déduit le temps qu'il a déjà passé en détention depuis son arrestation le 24 novembre 2013 jusqu'à la date de sa mise en liberté provisoire le 23 octobre 2014. La durée de la peine prononcée étant inférieure au temps qu'il a déjà passé en détention, la Chambre a considéré que la peine d'emprisonnement était purgée.

RDC : les besoins humanitaires dépassent la capacité d'intervention dans la province du Tanganyika, selon l'ONU



Des personnes déplacées vivant dans des conditions précaires après avoir fui les violences dans la province du Tanganyika, en République démocratique du Congo. Photo OCHA

22 mars - Le Coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Mamadou Diallo, a attiré mercredi l'attention sur la violence qui sévit dans la province du Tanganyika au sud-est du pays depuis juillet 2016 et a forcé plus de 370.000 personnes à fuir leurs domiciles.

« Il s'agit de la situation la plus urgente dans un pays confronté à une aggravation de la situation humanitaire », a déclaré M. Diallo dans un communiqué de presse publié par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Le Coordonnateur humanitaire a dirigé une délégation de haut niveau d'agences des Nations Unies, de bailleurs de fonds et d'ONG lors d'une visite de trois jours dans les territoires de Kalemie et de Manono afin d'attirer l'attention sur les besoins de la province de Tanganyika. Ces deux territoires qui représentent près de 75% de la population déplacée, sont les plus touchés par la violence qui ravage les communautés Luba et Twa.

À Kalemie, la délégation a visité le site de Kalunga, où vivent environ 17.000 personnes et où des ONG fournissent des services d'urgence en matière d'eau et de soins de santé. Cependant, d'autres besoins essentiels y compris l'hébergement ne sont pas satisfaits. S'adressant à la délégation, une femme déplacée a plaidé pour des projets d'éducation pour les milliers d'enfants afin d'éviter leur marginalisation.

À Manono, la délégation a visité le site de Kamala où la prestation de l'aide est particulièrement difficile en raison des contraintes d'accès. Ce territoire représente le berceau du conflit intercommunautaire qui affecte la province. La délégation a vu des huttes brûlées et détruites appartenant à ceux qui ont été forcés de fuir leur communauté. Les besoins urgents continueront de croître jusqu'à ce que la coexistence pacifique puisse être assurée, selon OCHA.

Depuis juillet 2016, la province a connu une recrudescence de la violence entre les communautés Luba et Twa, qui a entraîné des déplacements forcés massifs, y compris dans les provinces voisines.

Selon OCHA, environ 370.000 personnes ont fui la violence dans les six territoires au cours des neuf derniers mois. L'insécurité perturbe les opérations humanitaires. « À moins que la coexistence pacifique ne soit entièrement rétablie entre les deux communautés, les besoins humanitaires continueront à augmenter », a déclaré le Coordonnateur humanitaire.

Un montant estimé à 40 millions de dollars est nécessaire pour couvrir tous les besoins humanitaires. « Le Tanganyika est devenu un point chaud humanitaire, mais nos capacités actuelles de réponse sont dépassées par le niveau des besoins. Nous attendons de nos donateurs qu'ils nous aident à répondre aux besoins croissants », a conclu M. Diallo.

Centrafrique : une experte salue les avancées vers la paix et l'Etat de droit malgré une situation toujours fragile



L'experte indépendante pour la situation des droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), Marie-Thérèse Keita Bocoum. Photo: ONU/Jean-Marc Ferré

22 mars - L'Experte indépendante des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), Marie-Thérèse Keita Bocoum, a indiqué mardi au Conseil des droits de l'homme avoir constaté des avancées significatives de la part du gouvernement dans l'élaboration d'un cadre législatif et institutionnel depuis sa dernière visite en juin 2016.

Dans une mise à jour orale, Mme Keita Bocoum, a notamment cité l'adoption de lois organiques, l'accession à des conventions internationales relatives aux droits de l'homme, l'adoption d'un plan de relèvement et la nomination d'un procureur de la Cour pénale spéciale parmi les progrès réalisés par les autorités centrafricaines.

L'Experte indépendante a cependant souligné que la situation demeurait fragile, notamment dans les préfectures de la Ouaka, de la Haute Kotto, de Nana Gribizi, de la Ouham et de la Ouham Pende, avec des conséquences terribles pour les civils. Elle a également évoqué la persistance des tensions et des violences dans le quartier PK5 de la capitale centrafricaine, Bangui.

Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Keita Bocoum a mis en garde sur la mutation rapide que connaît la crise centrafricaine. Selon l'Experte, le pays est en proie à une série de conflits locaux mettant aux prises des groupes armés ayant conclu des alliances « surprenantes ». « Les conflits qui semblaient opposer les communautés chrétiennes et musulmanes auparavant ont évolué vers des conflits entre des groupes qui seraient nationalistes, et d'autres qui seraient étrangers, avec parfois une connotation ethnique dangereuse », a-t-elle fait remarquer.

L'Experte a d'ailleurs noté que dans la Ouaka et la Haute-Kotto, « les combats et cycles de représailles entre la coalition des ex-Séléka et les anti-Balaka, d'un côté, et le Mouvement pour l'unité et la paix en Centrafrique (UPC), de l'autre, ont engendré de nombreuses violations des droits de l'homme ». Elle a ajouté que des communautés civiles ont été attaquées parce qu'assimilées à des groupes armés, en raison de leur appartenance ethnique. A cet égard, Mme Keita Bocoum a indiqué avoir « été informée d'exactions contre des musulmans arabes et goulas, les forçant à trouver refuge du côté de la ville assimilé aux chrétiens ». Par ailleurs, plus de 3.000 Peuls se sont réfugiés dans la ville, fuyant les combats et les exactions des groupes armés sur l'axe Bambari-Ippy-Bria. A Bakala, au nord de Bambari, « des dizaines de personnes auraient été exécutées et jetées dans des puits ou enterrées dans des fosses communes », a-t-elle ajouté.

Face à cette situation préoccupante, Mme Keita Bocoum a salué l'intervention de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA) pour stopper l'avancée sur Bambari des éléments du groupe armé Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et négocier le départ des chefs de guerre de l'UPC, du FPRC et des anti-Balaka.

Le regain de tensions a toutefois des conséquences sur le plan humanitaire. Près de la moitié de la population centrafricaine aurait besoin d'une assistance d'urgence. À la fin février 2017, plus de 470.000 Centrafricains avaient trouvé refuge dans les pays voisins, et plus de 400.000 étaient déplacés à l'intérieur du pays.

L'Experte n'a pas manqué de mentionner les diverses initiatives prises pour ramener la paix en RCA. Elle a cité à cet égard les efforts de mise en place progressive de comités locaux de paix et réconciliation à Bangui. Elle a également salué l'action des autorités traditionnelles et de la population de la ville de Birao en faveur du dialogue intercommunautaire et du vivre ensemble qui a permis d'éviter les conflits.

Dans ce contexte, Mme Keita Bocoum a plaidé pour la mise en place d'une stratégie de justice transitionnelle afin de répondre à l'impunité et donner toutes ses chances à la réconciliation.

L'humanité au cœur des préparatifs de la première Conférence sur les océans



Mereani, 29 ans, et ses enfants Uraia, 7 ans et Sevanaia, 10 ans sont assis sur un mur de brique de ce qui était avant leur maison. Leur maison est située à quelques mètres de la rive qui a subi de fortes tempêtes au plus fort du cyclone Winston. Photo: UNICEF / Sokhin

22 mars - Le 20 février 2016, le cyclone tropical Winston de catégorie 5 a frappé la côte nord de Viti Levu, l'île la plus grande et la plus peuplée de Fidji, tuant au moins 44 personnes et clouant au sol les vols au départ et à destination de la nation insulaire de l'océan Pacifique.

« Ce fut l'un des cyclones les plus forts qui ait frappé n'importe quel pays de l'hémisphère Sud », se souvient Semi Koroilavesau, Ministre fidjien des Pêches. « C'était catastrophique pour les Fidji et nous nous en remettons encore », ajoute-t-il somberement.

M. Koroilavesau est récemment intervenu lors d'une table ronde en marge de la première réunion préparatoire - convoquée par le Président de l'Assemblée générale au siège de l'ONU à New York - pour la première Conférence des Nations Unies sur les océans, co-organisée par les gouvernements de Fidji et de la Suède, du 5 au 8 juin 2017.

« Notre océan se réchauffe et modifie le comportement de notre ressource principal, qui est le thon », a déclaré M. Koroilavesau soulignant l'importance de l'océan pour le peuple fidjien.

« Le régime migratoire a changé en raison des conditions de l'eau. La dégradation de l'eau épuise également nos ressources et crée beaucoup de ravages dans notre océan », a-t-il dit au groupe de haut niveau, qui comprenait le Président de l'Assemblée générale, Peter Thomson ; la Vice-première Ministre adjointe de la Suède, Isabella Lövin ; et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales (DESA), Wu Hongbo.

« Fidji dispose d'environ 320 îles. L'océan est un élément important pour nous tant dans notre vie quotidienne et ... aussi comme voie de transport entre les îles », a déclaré M. Koroilavesau.

Les préparatifs de la réunion de juin se concentreront sur plusieurs thèmes – à travers des discussions, réseaux et partenariats - qui, selon le Président de l'Assemblée générale, « jetteront les bases sur lesquelles reposera la Conférence sur les océans ».

« Nos efforts aujourd'hui et dans les années à venir détermineront si nos enfants et ceux qui les suivront connaîtront la joie et la subsistance des océans qui nous ont été transmis dans notre jeunesse. Ne leur refusons pas cette richesse », a déclaré M. Thomson dans un message qui a fortement résonné avec le thème du mois de février – 'les peuples et les océans', en mettant l'accent sur les moyens d'existence, le tourisme, la sécurité alimentaire, le transport maritime et Commerce.

« Que vous regardiez les stocks de poissons en déclin qui atteignent un point de basculement, ou le niveau d'acidification de l'océan ou si vous regardez la quantité de plastiques dans nos océans, je pense que toute personne raisonnable peut conclure que le temps presse et que nous avons besoin d'agir rapidement », a déclaré M. Thomson, lors de la réunion préparatoire.

Le Programme développement durable à l'horizon 2030 et son objectif 14

Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Wu Hongbo, a souligné le lien existant entre les océans et les populations, en particulier dans le contexte de l'Objectif de développement durable (ODD) 14, relatif à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable. « Lorsque nous parlons de l'ODD 14, nous pensons à la navigation maritime, nous pensons à la pêche maritime aux fins de l'alimentation, nous pensons à faire du tourisme, mais ce n'est pas tout. La santé de la mer et l'exploitation durable des ressources marines ont un impact direct dans la mise en œuvre des nombreux ODD », a fait remarquer M. Wu, appelant à des engagements volontaires pour la mise en œuvre de l'ODD 14.

Notant que l'ODD 14 est à l'avant-garde du Programme de développement durable à l'horizon 2030, M. Wu a fait aussi le lien entre les océans et l'objectif d'éliminer la faim. « Nous recevons beaucoup de nourriture de la mer, nous devons donc protéger la mer », a-t-il dit.

Outre l'alimentation et la nutrition, M. Wu a souligné la contribution importante des océans au bien-être général des populations et à l'atténuation des effets du changement climatique.

« L'océan et la mer sont le régulateur naturel de notre climat et ils sont bons pour l'assainissement », a noté le Secrétaire général adjoint. « On dit que les océans absorbent un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Si nous perdons la mer et les océans, imaginez simplement quel genre de situation nous aurons », a-t-il averti, établissant également un lien entre les océans, l'emploi et la croissance économique.

« Je pense que l'utilisation optimale ou durable des ressources marines donnerait vraiment un coup d'accélérateur à la croissance économique et créerait beaucoup d'emplois », a déclaré M. Wu.

Engagements transformateurs

Selon le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Thomson, les résultats de la Conférence sur les océans incluront un appel à l'action et un rapport de conférence qui constitueront le programme de travail pour la mise en œuvre de l'ODD 14.

« Nous devons garder une vision claire. Nous devons universaliser nos efforts. Nous devons maintenir la dynamique pour des engagements transformateurs qui seront annoncés à la Conférence sur les océans de juin », a souligné M. Thomson lors de la première réunion préparatoire.

M. Thomson attache une importance particulière aux résultats de la Conférence sur les océans qui, selon lui, constitueront un tournant dans l'histoire.

« C'est l'occasion pour tout être humain de participer au rétablissement des océans. Pour tout être humain qui se soucie de la santé des océans », a déclaré M. Thomson, lors de la réunion.

La Vice-première ministre suédoise, Isabella Lövin, considère la Conférence sur les océans comme une occasion de « partager des expériences, de partager les meilleures pratiques ». « Cette conférence sera le carrefour où nous pourrions partager ces connaissances, transférer des technologies et aider les pays en développement à avoir les capacités nécessaires parce que les océans nous connectent tous », a-t-elle dit.

Mme Lövin a également exprimé sa préoccupation au sujet de l'exploitation non durable des ressources océaniques et de la pollution. « Si ces tendances se poursuivent, avec la surpêche, avec de plus en plus de pollution plastique dans nos océans, nous aurons plus de plastiques que de poissons dans nos océans d'ici 2050 », a-t-elle prévenu.

Comme ses collègues, elle a lancé un appel urgent à l'action. « C'est vraiment, vraiment sérieux, c'est ce que nous devons faire maintenant pour nos enfants et petits-enfants » a-t-elle dit. « Nous devons agir maintenant et nous pouvons le faire. Nous n'avons aucune excuse pour ne pas le faire ».

L'ONU a appelé à des engagements volontaires pour mettre en œuvre l'ODD 14 et a établi un registre en ligne. Les engagements volontaires, selon le Secrétaire général adjoint Wu, « soulignent l'urgence d'agir et de trouver des solutions ».

Parmi les autres thèmes abordés chaque mois avant la Conférence sur les océans, on peut mentionner : pollution océanique (déchets marins, polluants atmosphériques terrestres, déchets maritimes, déversements d'hydrocarbures); biodiversité marine (surpêche, perte d'habitat marin, perte d'espèces); et les océans et le changement climatique (élévation du niveau de la mer, réchauffement de l'océan, acidification des océans, décoloration des coraux).

Guinée : malgré des progrès, des lacunes subsistent dans la lutte contre l'impunité, selon l'ONU



Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

22 mars - Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Andrew Gilmour, a présenté mercredi au Conseil des droits de l'homme le rapport du Haut-Commissaire sur la situation en Guinée, soulignant les lacunes qui subsistent dans la lutte contre l'impunité.

Dans son exposé, M. Gilmour a salué la coopération du gouvernement guinéen avec le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) sur le terrain. Cette coopération a abouti à d'importantes avancées en termes de respect des droits de l'homme, a-t-il dit, citant notamment l'adoption d'un Code pénal et d'un Code de procédure pénale révisés « qui inclut la criminalisation de la torture et l'abolition de la peine de mort », ou encore les efforts déployés dans le domaine de la justice transitionnelle et de la réconciliation nationale.

Le Sous-Secrétaire général s'est également réjoui des arrestations de responsables impliqués dans les atrocités commises le

28 septembre 2009 à Conakry, qualifiant d'étape « cruciale » l'extradition à la mi-mars par le Sénégal d'Aboubacar Sidiki Diakité dit Toumba. Ce militaire guinéen a été inculpé de plusieurs chefs liés au massacre de plus de 150 opposants en 2009 qui s'opposaient au maintien au pouvoir de Dadis Camara dans un stade de la capitale guinéenne.

Malgré ces arrestations et l'engagement du gouvernement de lutter contre l'impunité, M. Gilmour a constaté que des lacunes subsistent dans la réponse apportée à de nombreuses affaires de violations des droits de l'homme, comme l'illustre le faible nombre de poursuites des auteurs présumés de crimes contre l'humanité commis le 28 septembre 2009.

Les auteurs de violations des droits de l'homme bénéficient de cette impunité, en particulier lorsqu'il s'agit d'agents des forces de sécurité ou de défense. Selon le Sous-Secrétaire général, cette impunité conduit parfois à une méfiance de la population à l'égard du système judiciaire guinéen.

M. Gilmour a également exprimé les préoccupations du HCDH quant à la transparence dans la gestion des ressources minérales, la protection de l'environnement dans les zones d'extraction minière, les allégations d'arrestations et de détentions arbitraires, ou encore de recours excessif à la force par les services de sécurité.

À Juba, le chef du maintien de la paix de l'ONU appelle à une solution politique pour la crise au Soudan du Sud



Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous (à gauche) lors d'une conférence de presse à Juba, au Soudan du Sud, avec son successeur, Jean-Pierre Lacroix, qui prendra ses fonctions en avril. Photo MINUSS

22 mars - Lors d'une visite au Soudan du Sud, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a qualifié la situation sécuritaire dans le pays de « très inquiétante », avertissant que le nombre de personnes fuyant le pays ne montre aucun signe de ralentissement et appelant à une solution politique pour mettre fin aux hostilités.

« Vous ne pouvez pas espérer qu'une solution viendra par l'utilisation des armes, la solution doit être politique », a déclaré M. Ladsous lors d'une conférence de presse mardi à Juba où il était accompagné de son successeur, Jean-Pierre Lacroix, qui prendra ses fonctions en avril.

Le Secrétaire général adjoint a souligné l'importance de l'accord de paix de 2015 signé par le Président Salva Kiir et les groupes d'opposition, mais a noté que des préoccupations demeurent concernant sa mise en œuvre.

Evoquant un bon entretien un peu plus tôt avec le Président Kiir, M. Ladsous a abordé les questions des défis de l'action humanitaire, dont les obstacles liés à l'obtention des autorisations, ainsi que les cas de travailleurs humanitaires tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Les besoins humanitaires au Soudan du Sud sont plus importants que jamais. L'état de famine a été déclaré dans deux comtés de l'Etat d'Unité - Mayendit et Leer.

Le chef des opérations de maintien de la paix a averti qu'après plusieurs années de combats, cette situation « créée par les hommes ne va pas s'améliorer » en raison du début de la saison des cultures agricoles alors que tous les agriculteurs sont déplacés ou cherchent refuge dans les pays voisins.

M. Ladsous a également noté que les premiers éléments de la Force régionale de protection mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU devraient être déployés à Juba « dans les prochaines semaines ». Les unités seront constituées de troupes bangladaises, népalaises et rwandaises, suivies par des forces éthiopiennes et des troupes d'autres pays. Une fois déployée à Juba, la Force de réaction rapide dégagera un certain nombre d'unités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) afin que ces dernières se déploient dans les « campagnes pour mieux protéger les civils », a-t-il dit.

Le Secrétaire général adjoint devait se réunir mercredi à New York avec les États membres contributeurs de troupes pour discuter de leurs déploiements.

M. Ladsous a toutefois noté que la principale responsabilité de la protection incombe au gouvernement sud-soudanais. « Nous ne pouvons pas avoir un Casque bleu derrière chaque citoyen sud-soudanais. La responsabilité de protéger ses propres citoyens est celle du gouvernement. Et nous sommes ici pour soutenir, faciliter, aider le gouvernement du pays souverain du Soudan du Sud », a-t-il conclu.

L'AIEA organise une réunion sur la lutte contre le cancer dans les pays en développement



L'AIEA soutient des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans la lutte contre le cancer. Photo AIEA

22 mars - Alors que la mortalité due au cancer est très élevée dans certains pays en développement, une réunion co-organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est tenue à Khartoum, au Soudan, pour aider à financer des initiatives contre le cancer dans les pays qui font face au fardeau croissant de la maladie.

Cette réunion a examiné des propositions pour la fourniture de services de lutte contre le cancer aux réfugiés, et l'augmentation du financement pour lutter contre le cancer du col de l'utérus. Elle s'appuie sur l'initiative lancée en 2012 par l'AIEA, l'Organisation de coopération islamique et la Banque islamique de développement pour mobiliser des ressources dans les États qui font partie de ces trois organisations.

La réunion a rassemblé des représentants des ministères de la santé et des finances de 16 pays qui ont discuté de propositions visant à renforcer les infrastructures nationales de radiothérapie, notamment par le biais de projets de coopération technique avec l'AIEA.

Le cancer est l'un des plus grands tueurs dans le monde. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont les plus touchés, avec plus de la moitié des nouveaux cas mais seulement 5% du total des ressources mondiales consacrées à la lutte contre le cancer, selon l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer.

« Cette semaine, nous unissons nos efforts pour lutter contre le cancer et pour relever l'un des plus grands défis : trouver des ressources pour des services de lutte contre le cancer abordables et efficaces », a déclaré la Directrice du Programme d'action de l'AIEA en matière de lutte contre le cancer, Nelly Enwerem-Bromson.

Les propositions de financement discutées ont inclus des stratégies pour mieux détecter et traiter le cancer du sein et du col de l'utérus, les types de cancer les plus courants chez les femmes. Le cancer du col de l'utérus affecte de façon disproportionnée les femmes des pays en développement, où 83% des nouveaux cas se produisent. La réunion a également examiné une proposition visant à élargir les services de lutte contre le cancer pour les personnes à faible revenu en Jordanie, y compris les réfugiés.

La Banque islamique de développement a octroyé 100 millions de dollars depuis 2013 pour renforcer les services de diagnostic et de traitement du cancer dans plusieurs États, dont la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Niger, le Soudan et l'Ouzbékistan.

L'AIEA travaille en étroite collaboration avec des organisations partenaires pour mobiliser des ressources pour lutter contre le cancer en négociant des accords de financement, notamment des prêts à des conditions avantageuses, des subventions et des contributions en nature et en facilitant les accords entre les pays, les institutions financières, le secteur privé et les organisations internationales non gouvernementales.